



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E166943

VALABLE JUSQU'AU

17/06/2026

ÉDITÉ LE

04/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/04/2025  
107 000

Raison sociale : ENTREPRISE DOS REIS

2 BIS RUE PAUL DRUSSANT  
78310 MAUREPAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES 447748344

Téléphone : 01 30 51 49 42

Fax :

Siret : 447 748 344 00010

Portable : 0626578167

Code NACE : 4399C

Site Internet : <https://www.dosreis-maconnerie-maurepas.fr>

Numéro caisse de congés payés : 32435700

E-mail : [dos-reis@orange.fr](mailto:dos-reis@orange.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54369576

Responsabilité légale :

DOS REIS DAVID PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 54369576

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/05/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/06/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	17/09/2024
o Isolation des combles perdus	17/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/09/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.